

§ II- LETTRES, N°206

2- A MERE

HENRI-DOMINIQUE, N°131

LETTRE, N°131

+

Dijon, ce 131 Janvier 1868

Je me hâte de répondre à votre lettre, afin que vous ayez le temps, s'il y a lieu, d'écrire à Monseigneur et de recevoir sa réponse, en envoyant votre lettre par la voiture de Cy.

Vous pouviez sans inconvénient écrire de vous même à S. Eminence et, puisque la question vous embarrassait, la lui soumettre et la faire trancher par lui; mais puisque vous voulez ma pensée, la voici:

J'examine d'abord la question à notre point de vue, au point de vue de l'oeuvre

1: Je ne vois aucun inconvénient, au contraire, à ce que S. Clémence et toutes nos autres S^{rs} auxiliaires (si nous en avons plusieurs) aillent à l'Eglise en cette occasion.

2: Quant à nos Enfants- Lucie qu'on est accoutumée à voir sortir peut y aller aussi, si vous le trouvez bon.

Quant aux autres, je n'approuve pas qu'elles sortent: parcequ'elles seraient sans doute l'objet de la curiosité publique, ce qui serait peu agréables pour elles; c'est l'inconvénient que M. le Curé lui-même nous a signalé dès l'origine, et qui n'est que trop vrai dans une petite ville, surtout aujourd'hui qu'on est accoutumé à ne les voir jamais sortir;

parceque ce serait les désigner, pour ainsi dire, nos Enfants aux regards du public, quant à leur nombre et quant à leurs personnes; or, cela est contraire à nos intentions premières et au but de l'oeuvre, qui



Henri Dominique
let

est faite précisément pour les soustraire à ces regards et les rendre méconnaissables.

3^e Je n'approuve pas non plus que nos Soeurs y aillent, car, nos Enfants n'y allant pas, ce serait leur faire sentir davantage à nos Enfants le poids de la clôture et nous ne le voulons pas.

Ce serait aussi poser des antécédents, et cela pour des raisons qui, à vues seulement à notre point de vue, ne sont pas suffisantes, car il y a mille moyens de gagner une indulgencière plénière, et même plusieurs, sans sortir de la clôture.

Maintenant au point de vue de l'exemple et de l'édification à donner à la paroisse, & je comprends que cela serait mieux; mais il s'agit de savoir de quel côté la balance l'emporte, si c'est du côté de ce dernier avantage, ou des désavantages signalés plus haut

Pour cette question, rien de mieux que de soumettre la question difficile à Monseigneur, en lui exposant le pour et le contre. Sa décision sera la nôtre, et ce sera de plein coeur.

J'ai oublié de vous dire dans ma dernière lettre que la seconde hebdomadaire doit faire lectrice, et la 3^e doit dire les versets. Ici le 3^e hebdo dit les antiennes, qui, dans le petit office, sont dites par tout le chœur. Je remplace donc la charge de dire les antiennes par celle de dire les versets.

Ici, et dans les petits couvents les versets sont dits par l'hebdomadaire lui-même, mais ce n'est pas régulier. Dans les Couvents de Noviciat, ils sont dits par un ou 2 frères de chœur, désignés express-

J'ai cru comprendre que M^{le} de S. Juan était étonnée que je n'eusse pas mis ses bas, et que peut être son intention, dès lors, n'était pas de les donner à Béthanie. Il faudrait vous en informer, avant de les garder. Parlez lui en quand vous écrirez.

Vous feriez bien il me semble d'adopter pour le chiffre de Béthanie et la marque du linge le D et le B unis ensemble et surmontés d'une croix $\dagger$ à l'imitation de celle de nos couvents qui est $\dagger$. $\textcircled{B}$ Cela indiquerait les Dominicaines de Béthanie.

Mon frère avait vraiment perdu de vue la traite de M. le Curé d'Oiselay; il vient de la lancer;



S. Juan
not

il y avait eu malentendu

Il demande ~~quel-que~~ quantité vous voulez à votre pièce pour chemises. Il n'a plus que de la première éttoffe croisée; il va ~~é~~commander l'autre, mais veut être fixé sur le métrage, de peur d'erreur.

Il demande aussi combien il faut, pour un voila noir, si l'éttoffe à 80 centim. de largeur. Il a besoin de ce renseignement.

Avertissez M. Colin que nous croyons être dans notre droit pour les lieux, mais que notre intention cependant est d'en installer d'autres le plus tôt possible. Cela pour éviter des criaileries et des chicanes.

Un mot maintenant sur l'incident Il est bien évident que vous êtes prieure et que vous devez agir en prieure. Le meilleur est de nous entendre d'avance, mais quand il y a urgence ou qu'il s'agit simplement de consulter ~~M^{on}~~ pourquoi hésiter. Il n'est pas nécessaire de tant poser extérieurement la chose, puisque cela peut choquer les autres; il suffit qu'intérieurement nous marchions bien ensemble et toujours d'accord

L'économe de Metz ne pourra pas probablement donner suite au projet dont je vous ai parlé. J'ai donc envie de demander le R.P. Cosson très prochainement

Priez pour que l'autre affaire de Suisse s'éclaircisse.

Nos Soeurs de Besançon ne tiennent nullement, M^{lle} de S. Juan la première et l'Abbé Claudon, (-----

-----)
une sérieuse entrave...

A part cela, ils le préféreraient, et moi aussi; mais ces raisons font qu'~~elles~~ ils m'ont engagé à saisir une bonne occasion, quand elle se présentera.

Oui, vous pouvez ne vous confesser que tous les 15 jours tant que le R.P.G. sera là, mais faites en~~ee~~ sorte que personne ne le remarque dans la maison.



signé par moi

Merci de vos communications d'âme. Vous entrez dans une grande et sainte voie; Dieu veuille que ce soit bien à l'exclusion de toute considération et impression naturelle; vous pouvez avancer beaucoup sur cette route, si vous y marchez bien ferme, vous appuyant bien fort sur Dieu. Je ne vous y abandonnerai pas seule, s'il plaît à Dieu, et avec sa grâce, je veux y marcher aussi, mais que je suis lâche devant Dieu; et que j'ai peur de rétrograder au lieu d'avancer, au milieu de ce tohu bohu d'affaires et de travail! Priez pour mon âme! (-----)

Je-A Dieu. Je bénis toutes nos bonnes et chères filles; je bénis le méchant œil de notre méchante petite St Sté. Je bénis la fille aînée et la mère, tout particulièrement, au nom de notre bon Sauveur Jésus que je voudrais tant voir aîné et que j'aime si peu!

fr. M. Jean Joseph



Jeune fille
not